

COMMENT PILOTER LA DÉMARCHE DE PREVENTION DU RISQUE CHIMIQUE



L'objectif de cette session est de vous permettre d'avoir une vision globale des différentes étapes de la démarche de prévention des risques chimiques et de disposer des ressources nécessaires afin de garantir la santé des salariés.

Date :

- 8 décembre 2026, 09h-12h et 13h30-17h
- 10 juin 2027, 09h-12h et 13h30-17h
- 7 décembre 2027, 09h-12h et 13h30-17h

Durée de la formation : 6h30

Type de formation : Formation en visio-conférence en direct sur Microsoft Teams

Lieu : À distance – visio-conférence

Tarif : 800€ HT soit 960 € TTC

Financement : Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCA/OPCO.

Public visé : chefs d'entreprise, responsables HSE, salariés compétents, préventeurs, techniciens HSE, services de prévention et de santé au travail

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour cette formation

Modalités d'évaluation des acquis : QCM d'évaluation des acquis

Capacités et compétences visées :

- Identifier les dangers, prévenir les risques des agents chimiques, CMR et ACD
- Appliquer la démarche d'évaluation et de maîtrise des risques dans votre entreprise
- Adapter les mesures de prévention et de protection en fonction des risques identifiés

Intervenant :

Jérémy DELVIGNE
jdelvigne@atoutchimie.eu
Préventeur en
risques chimiques



Programme de la formation :

I. Contexte et enjeux

II. Vision globale de la démarche de prévention

- Les ACD et les CMR

III. Inventaire des produits chimiques et des procédés émettant des agents chimiques

IV. Évaluation des risques chimiques

V. Les étapes de la prévention

- Recherche d'une solution de substitution
- Contrôle des VLEP - les organismes - Les GES
- VLB - La médecine de travail
- Gestion des polyexpositions
- Stockage des produits chimiques
- Mesures d'urgence

VI. Limitation des expositions

- Les procédés
- Les mesures de gestion des risques : EPC
- Les mesures de gestion des risques : EPI
- Les mesures organisationnelles

VII. Information/formation des travailleurs

VIII. Gestion d'un plan de prévention

IX. Prévention médicale, suivi individuel renforcé, AT/MP, Archivage, traçabilité

X. Conclusion